

Que sont-ils devenus ? Un an après, Madame Tregret-Bouché, porte parole de l'initiative « **Permis d'entreprendre** », nous reparle de l'opération.

Le projet, impulsé par la Maison de l'Entrepreneuriat Nantes Atlantique, avait remporté le **Trophée Commerce Industrie et Services 2010**, parrainé par l'ACFCI.

L'initiative « **Permis d'entreprendre** » était née pour proposer une démarche, des outils et un label après avoir détecté et développé des aptitudes entrepreneuriales chez des étudiants nantais. Cette action est née du constat que leurs aptitudes entrepreneuriales ne sont pas toujours identifiées ni valorisées dans le monde professionnel.



-Des projets d'entrepreneuriat ont-ils pu émerger suite à l'obtention du permis d'entreprendre ?

Le dispositif vise à labelliser des étudiants qui se sont déjà impliqués dans des projets entrepreneuriaux de toute nature (y compris associatifs). Sur le premier groupe de labellisés, on peut constater que plusieurs étudiants ont créé des entreprises ou se sont installés en auto-entrepreneurs.

-Quels critères d'évaluation ont été mis en place pour juger de l'aptitude des étudiants à recevoir le label ?

Il y a 3 niveaux de parcours pour la labellisation (parcours initiatique, prometteur ou remarqué). Les critères d'évaluation et les modes d'étude des dossiers varient en fonction du parcours (comité de validation sur dossier pour les niveaux 1 et 2 – le

dossier de labellisation pour le niveau 2 doit inclure des « regards croisés » - pour le niveau 3 : il s'agit d'une présentation orale du dossier devant le comité de validation, dans lequel intervient également un entrepreneur / chef d'entreprise.

-Le dispositif a-t-il été reconduit cette année ? Si non, pourquoi ?

Ce dispositif a vocation à être pérenne ; notre axe de travail est d'améliorer sa notoriété, notamment dans le monde des entrepreneurs et des recruteurs, pour que les étudiants en fassent un véritable point de différenciation sur lequel ils peuvent argumenter.